

CHAMBRE DES COMMUNES

LA RÉMUNÉRATION DES STÉNOGRAPHES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. E. Cardiff (Huron-Nord): J'ai une question à poser au ministre des Finances. Vu que certains sténographes sont à court d'argent et que la prorogation de la Chambre peut avoir lieu ce soir, les sténographes devront-ils être à leur poste lundi? Sinon, quand recevront-ils leur chèque?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): Je crains fort que cette question soit de votre compétence, monsieur l'Orateur, et non de celle du ministre des Finances. Les crédits adoptés par la Chambre sont là. Les employés de la Chambre peuvent obtenir leurs traitements de la façon ordinaire. Je suis sûr que le personnel du bureau d'en bas, y compris le délégué du Trésor, fera tout son possible pour que non seulement les députés mais aussi le personnel de la Chambre touchent avant la fin de l'année courante tout ce qui leur revient.

AUDITION DES DÉBATS—SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. Envisage-t-il de prendre d'autres mesures en ce qui concerne l'installation de haut-parleurs ou d'un système d'amplification du son à la Chambre avant la prochaine session du Parlement?

L'hon. Alphonse Fournier (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, j'aimerais pouvoir donner cette assurance à mon honorable ami, mais pour signer ce contrat, il faut deux parties, c'est-à-dire celle qui s'engage par contrat à exécuter les travaux et le ministère des Travaux publics. Jusqu'ici nous n'avons pas conclu d'accord. Je dirai à mes fonctionnaires de faire de leur mieux pour aller vite, comme ils le font toujours.

M. Drew: Monsieur l'Orateur, il est impossible de ne pas reconnaître que s'il y a un ministre qui peut donner d'une façon satisfaisante une explication qui ne satisfait pas, c'est bien le ministre des Travaux publics. Je ferai observer que la question est à l'étude depuis bien des années et que, pendant que nous discutons là-dessus, on a reconstruit la Chambre des communes à Westminster, on y a installé un système de micros-haut-parleurs qui donne toute satisfaction et que, dans un pays qui ne passe pas généralement pour vivre à un rythme égal au nôtre, on semble avoir fait un tas de choses même avant l'installation de ces appareils et avoir pu quand même faire fonctionner ces appareils à l'entière satisfaction des membres du parlement et de quiconque visite Westminster.

L'hon. M. Fournier: Comme le chef de l'opposition le fait souvent, il a parlé de façon sensée ce matin. Je ne suis pas seul en cette affaire. Si j'avais été seul, il y a quatre ans que ce système serait installé.

M. Drew: Qui vous en empêche?

L'hon. M. Fournier: Il a fallu obtenir l'approbation de 262 députés à propos du genre de système à installer.

Une voix: L'approbation a été accordée l'an dernier.

L'hon. M. Fournier: M. l'Orateur s'est rendu en Grande-Bretagne et à Rome. Un ancien Orateur est allé à La Havane et en Espagne ou en quelqu'autre pays.

Des voix: Oh! oh!

Une voix: Et le Pérou?

L'hon. M. Fournier: Ils sont tous deux revenus avec leurs idées personnelles. Puis, nous avons établi un comité de la Chambre présidé par M. l'Orateur; ce comité a décidé que nous devrions installer ici un système semblable à celui qu'on a installé à la Chambre des communes de Grande-Bretagne.

M. Coldwell: C'est exact.

L'hon. M. Fournier: J'imagine que la société Tannoy de Grande-Bretagne détient des brevets pour son outillage. Il nous faut traiter directement avec elle. Je ne connais pas d'autre société au Canada qui dispose d'un système semblable.

M. Fleming: Parlez plus fort s'il vous plaît.

Des voix: Plus fort.

L'hon. M. Fournier: Comme nous sommes en pourparlers avec la société qui pourrait installer ce système, il va nous falloir conclure quelque entente, car nous n'en avons pas encore conclu. J'ai expliqué dans les grandes lignes ce que nous pensons faire pour la Chambre des communes. Nous demanderons à cette société d'installer le système, de l'entretenir et de le faire fonctionner. Nous signerons ensuite un bail avec cette société pour quelques années et nous essaierons ainsi le système. Nous n'en sommes pas là mais vous pouvez être certains qu'après avoir pris quelques jours de repos à l'occasion du Jour de l'An, je m'occuperai personnellement de la chose.

M. Coldwell: Dois-je comprendre que le ministre des Travaux publics a fait une offre ferme à la société anglaise...

Une voix: Non.